



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

INSPECTION
PÉDAGOGIQUE
RÉGIONALE

SCIENCES
DE LA VIE
ET DE LA TERRE

Dossier suivi par
Myriam CHARLOSSE
Téléphone
05.96.52.27.28
Fax
05.96.52.27.29
Mel
ce.ipr
@ac-martinique.fr

Les Hauts de Terreville
97279 Schœlcher
cedex

Schœlcher, le 17 septembre 2015

L'INSPECTEUR D'ACADEMIE
INSPECTEUR PÉDAGOGIQUE RÉGIONAL
DE SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

à

Mesdames et Messieurs les Professeurs
De Sciences de la vie et de la Terre

S/C de Mesdames et Messieurs les Chefs
D'Etablissement
COLLEGES – LYCEES Publics et Privés

Objet : Lettre de rentrée.

Référence : IPR/MC/MJB/N° 15 – 677

Mesdames et Messieurs, Chères et chers collègues,

Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter une excellente rentrée et une très bonne année scolaire 2015-2016. Je désire également, avant tout autre propos, souhaiter une chaleureuse bienvenue à nos collègues arrivant à la Martinique ainsi qu'à ceux qui débutent dans notre beau métier.

L'année scolaire 2015-2016 s'articulera autour de plusieurs temps forts dont je présenterai quelques aspects. Les événements marquants, qui nous permettront de nous rencontrer pour de riches et fructueux échanges sont les suivants :

- la préparation de la réforme du collège, réforme qui entrera en vigueur en Septembre 2016,
- la poursuite de la refondation de la politique d'éducation prioritaire avec la généralisation des mesures dans tous les réseaux,
- la mobilisation de l'Ecole pour la COP 21,
- la semaine des géosciences 2015.

Par la suite, les perspectives pour ce qui est de la formation des élèves, en relation avec la circulaire de rentrée et le projet académique seront précisées, et quelques aspects de la formation et l'animation seront présentés.

Les événements marquants de l'année 2015-2016

1- La préparation de la réforme du collège :

Le collège de 2016 devra **mieux enseigner les savoirs fondamentaux**, **former à d'autres compétences** et avoir un fonctionnement quotidien assoupli pour **s'adapter à la diversité des besoins des élèves**. La réforme du collège concerne simultanément les programmes, les pratiques d'enseignement et l'organisation pédagogique. Ainsi, à la rentrée 2016 :

- Les cycles deviennent triennaux.
- Le socle commun est redéfini.
- Les programmes sont cyclés et en adéquation avec le socle.

Concernant l'organisation des enseignements :

- les grilles horaires sont rééquilibrées ;
- les enseignements complémentaires (accompagnement personnalisé et enseignements pratiques interdisciplinaires) s'adaptent aux choix des établissements ;
- des enseignements de complément (langues et cultures de l'Antiquité ou langues et cultures régionales) sont proposés aux élèves ;
- une marge d'autonomie accrue permet une meilleure adaptation aux conditions locales.

Pour préparer l'année 2016-2017, un plan de formation sera déployé dans l'académie dès Septembre 2015.

2- La généralisation des mesures de l'éducation prioritaire dans tous les réseaux

La refondation de l'éducation prioritaire vise à réduire l'effet des inégalités sociales et territoriales sur les résultats scolaires et à **favoriser la réussite de tous les élèves**. C'est pourquoi le périmètre de l'éducation prioritaire est cohérent avec celui de la difficulté sociale. Après la phase de préfiguration, la refondation de l'éducation prioritaire entre en vigueur en cette rentrée 2015 sur l'ensemble des réseaux REP et REP+, qui ont été identifiés.

3- La mobilisation de l'Ecole pour la COP 21

L'Education au Développement Durable faisant partie des missions de l'École de la République, l'ensemble de la communauté éducative doit se mobiliser massivement pour l'accueil de la conférence Paris Climat 2015-COP 21. Dans notre académie cette mobilisation se manifestera, entre autre, par la mise en œuvre de **simulations de négociations internationales sur le changement climatique** dans les collèges et les lycées généraux, technologiques et professionnels. Je remercie d'avance chacun d'entre vous pour son implication dans la préparation des élèves à cet événement mondial.

4- La semaine des géosciences 2015

Notre semaine des géosciences a rencontré un franc succès auprès des élèves, pour sa première édition de l'année 2014. Je vous remercie pour les efforts que vous avez déployés afin de permettre le bon déroulement de cette manifestation. Elle sera reconduite cette année et se déroulera **la semaine du 11 au 16 Avril 2015**. Comme pour la session, précédente, diverses actions éducatives sur le thème des géosciences seront mises en oeuvre au collège et au lycée.

Au collège et au lycée

Les observations effectuées dans les classes, ont montré que les pratiques pédagogiques évoluent favorablement. Des situations d'enseignement plus ouvertes sont proposées et cela favorise une formation des élèves par compétences. Je vous invite maintenant à porter votre attention sur les points suivants :

- ✓ L'utilisation des **outils et supports numériques est incontournable**. Il nous faut, plus que jamais la développer au sein de notre académie. Ces usages du numérique, doivent être plus pertinents et nécessitent une sélection en amont pour se révéler efficaces. Ils ne doivent en aucun cas constituer une difficulté pour les élèves.
- ✓ Les **initiatives suscitant l'égalité filles-garçons**, les **projets scientifiques et culturels** en relation avec d'autres disciplines, les projets contribuant à l'éducation au développement durable, ainsi que la participation des élèves, voire des classes entières à des concours académiques et nationaux devront être également valorisés.
- ✓ L'hétérogénéité des élèves, implique que l'on puisse leur proposer des activités adaptées à leurs besoins particuliers. La pratique de **la pédagogie différenciée** s'impose donc.
- ✓ Le développement au quotidien d'activités utilisant les **ressources locales** est impératif. En effet le contexte géodynamique particulier et la richesse de la biodiversité de notre île sont des atouts dont il ne faut pas priver l'enseignement des Sciences de la Vie et de la Terre ; ils constituent l'environnement des élèves et contribuent à enrichir les activités en classe et sur le terrain.
- ✓ Les pratiques pédagogiques **innovantes** et favorisant **l'acquisition de l'autonomie** des élèves doivent être privilégiées.
- ✓ Parmi les grands axes du projet académique 2014-2017, figure la nécessité de **faire entrer l'école dans l'ère du multilinguisme et de la multiculturalité**. A cet effet j'encourage et soutiens fortement la candidature d'un plus grand nombre d'entre vous à la préparation de la certification complémentaire en langues, ainsi que votre participation aux projets linguistiques et culturels menés dans vos établissements.

Au lycée :

- L'apport de la discipline dans la connaissance des métiers dès le niveau seconde est un aspect non négligeable dans l'enseignement du professeur de Sciences de la Vie et de la Terre. Nul doute que cela aide nos élèves à mieux appréhender le monde économique et professionnel, et à élaborer leur parcours d'avenir. Cela peut également susciter des vocations scientifiques chez tous les élèves filles et garçons.
- L'ECE, moment **d'évaluation de la maîtrise des compétences expérimentales**, ne se confond pas avec les travaux pratiques (TP), **moments de construction progressive**, de certaines notions du programme d'une part, des capacités et des attitudes attendues en SVT d'autre part. Tout au long du lycée, dans le prolongement du collège, il s'agit de former les élèves à la maîtrise de la démarche expérimentale afin de garantir la réussite de cette épreuve qui privilégie l'initiative et l'autonomie. **Il n'est ni nécessaire ni souhaitable d'utiliser forcément la forme de présentation de l'épreuve d'évaluation lors des apprentissages (apprentissage et évaluation ne doivent pas se confondre).**

- La liste des thèmes relative aux travaux personnels encadrés (TPE) en vigueur pour la classe de première des séries générales à partir de la rentrée 2015-2016, est consultable à l'adresse :

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=90682

Au collège,

- Le professeur de Sciences de la Vie et de la Terre participe à l'acquisition par les élèves de **toutes les compétences du socle commun**. Cela implique un travail en équipe éducative et des concertations en périphérie. Il convient également d'envisager de manière ponctuelle de proposer aux élèves des tâches complexes en pluridisciplinarité. Cependant, notez collègues, que la tâche est dite complexe dans le sens où elle permet la mobilisation par l'élève, des ressources internes (culture, capacités, connaissances, vécu...) et externes (aides méthodologiques, protocoles, fiches techniques, ressources documentaires...). Mais dans sa conception, **elle est adaptée au niveau des élèves et n'est donc pas une activité compliquée**. Dans tous les cas, les supports doivent être choisis avec soin et leur difficulté de compréhension et d'exploitation adaptée aux potentialités des élèves.

Formation et animation

- ✓ Des actions de formations sont prévues pour cette nouvelle année scolaire. Lors de ces formations, des moments de mutualisation de pratiques seront prévus. L'enseignement de notre discipline ne peut que tirer avantage **d'un partage des informations et des ressources** ainsi que **d'une réflexion commune sur les pratiques pédagogiques**.

Il vous sera fréquemment demandé sur vos convocations, de venir avec vos supports numériques de travail. Désormais, vos ordinateurs ou tablettes (chargés), clé USB, disques durs et autres supports contenant vos documents de travail numérisés devront vous accompagner en formation et en réunion pédagogique.

L'assiduité des enseignants aux formations est fortement recommandée : en effet les statistiques des « présents » sont examinées chaque année et pèsent sur les allocations budgétaires. Pour rappel, une convocation à une action de formation constitue un ordre de mission signé de la Rectrice.

Par ailleurs, dès Septembre 2015, un effort particulier a été engagé au sein de l'académie dans le but d'améliorer la description de certaines actions de formation, afin que chacun soit mieux informé sur les objectifs, les contenus, et le déroulé de celles-ci.

- ✓ Pour notre discipline, le jeudi après-midi a été retenu comme « demi-journée de l'inspecteur ». Il sera bien sûr utilisé pour les formations, animations, et réunions pédagogiques à l'échelle de l'académie. Vous pourrez également utiliser ce créneau pour vos concertations et autres réunions à l'échelle de votre établissement.

Avant de conclure, je rappelle que, selon le cas, les informations disciplinaires sont transmises par l'intermédiaire :

- de l'adresse électronique de l'établissement (sous couvert de votre chef d'établissement) ;
- de l'adresse du laboratoire de SVT (qu'il convient donc de consulter de façon suffisamment fréquente) ;
- du **webmail académique** de chacun

Notez bien collègues **que la boîte académique est à privilégier** ; elle peut être paramétrée si vous le souhaitez pour transférer les messages sur la boîte personnelle.

Je suis convaincue de votre fort engagement et de vos efforts au quotidien en faveur de la réussite de vos élèves. Je reste très attentive à vos questions et à vos besoins afin de vous accompagner au mieux dans toutes les actions éducatives que vous entreprendrez.

Cordialement,

